

Bachelier « Assistant social »

Référentiel de compétences

La formation débouchant sur le titre de bachelier « Assistant social » est organisée dans le cadre du Décret du 31 mars 2004 de la Communauté française, définissant l'enseignant supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités. Il y est précisé que les objectifs généraux de ce type d'enseignement sont : « préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, préparer les étudiants à leur future carrière et permettre leur épanouissement personnel, créer et maintenir une large base et un haut niveau de connaissances, stimuler la recherche et l'innovation ».¹

Le bachelier « Assistant social » organisé par l'enseignement supérieur de type court correspond au niveau 6 du Cadre européen de certification.

L'assistant social est un acteur professionnel du service social et de l'action sociale. A ce titre, il doit promouvoir la justice sociale, le changement social, la citoyenneté, la résolution des problèmes dans un contexte de relations humaines, l'information, la défense et la promotion des droits, l'émancipation des personnes et des collectivités, les capacités et les ressources propres des personnes et des collectivités afin d'améliorer leur bien-être.

Il travaille dans des organismes publics ou privés. Il investit aussi ses compétences professionnelles dans des mouvements d'action sociale et d'initiatives citoyennes.

Il fonde son action sur un système de valeurs qui garantit les principes tels qu'énoncés dans la déclaration universelle des droits de l'Homme et interagit dans des contextes en mutations constantes.

Professionnel de l'action collective et de l'aide individuelle, il fait de la relation humaine et de l'analyse stratégique ses outils privilégiés et participe à des actions de prévention, de lutte contre les exclusions et à des projets de développement.

Il met en évidence les problèmes que pose le fonctionnement de la société en plaçant l'Homme au centre de ses préoccupations. Il fait émerger les enjeux sociétaux et oriente les politiques sociales. Il interpelle les différents acteurs des politiques sociales et participe à l'élaboration de propositions, de pratiques innovantes et de changement.

Il se réfère aux principes déontologiques propres à sa profession.

¹ Missions de l'enseignement supérieur telles qu'elles ont été précisées lors de la Conférence des ministres européens en avril 2009

COMPETENCE 1

ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Capacités

- Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
- Adopter le langage professionnel du secteur
- Rédiger, synthétiser et argumenter

COMPETENCE 2

INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL

Capacités

- Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

COMPETENCE 3

INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

Capacités

- Construire son identité professionnelle
- Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- Exercer un jugement professionnel.
- Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être)

dans une optique de développement professionnel et personnel.

COMPETENCE 4

**IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR
EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

Capacités

- Repérer et décrire les données philosophiques, juridiques, sociologiques, politiques, économiques, culturelles, psychologiques, institutionnelles, environnementales... et leur évolution
- Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- Construire un regard critique

COMPETENCE 5

**Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et
des communautés.**

Capacités

- Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

COMPETENCE 6

**ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES
GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

Capacités

- Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social

- Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
- Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
- Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire

COMPETENCE 7

CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES

Capacités

- Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
- Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- Acquérir et développer des habiletés relationnelles
- Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

COMPETENCE 8

Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation

Capacités

- Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
- Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- Développer la créativité.
- Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.